

ADOpte A L'UNANIMITÉ.

7 – VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2024

SALAGNAC - SALAGNAC - BP (projet de budget) - 2024

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II	
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS		A	
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	482 803,32	531 108,59
	+	+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	50 545,00	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 2 249,53
	=	=	=
	Total de la section d'investissement (2)	533 349,12	533 349,12
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	1 043 664,38	423 553,00
	+	+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 620 111,38
	=	=	=
	Total de la section de fonctionnement (3)	1 043 664,38	1 043 664,38
	TOTAL DU BUDGET (4)	1 577 013,50	1 577 013,50

Le Budget Primitif de la commune pour l'année 2024 de la manière suivante :

	DEPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	1 043 664.38€	1 043 664.38€
Section d'investissement	533 349.12€	533 349.12€
TOTAL	1 577 013.50€	1 577 013.50€

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

ADOpte A L'UNANIMITÉ.